

Réf: Dossier N° : 19743

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « C4 COMMUNICATION »

Siège social : ABIDJAN - KOUMASSI NORD-EST, 25 BP 317 ABIDJAN
 CIDEX 1 ABIDJAN 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Décembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 11 Janvier 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « C4 COMMUNICATION » .

Objet: L'exercice de toutes activités relevant du domaine de la communication, la formation et la mise à disposition de mannequins et d'hôtesse, l'organisation d'évènements et de manifestations à caractères public ou privé, la réalisation et la diffusion d'études en matières événementielle et publicitaire, la distribution, la commercialisation et la fabrication de tous objets promotionnels, la production d'émissions audiovisuelle ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ; La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique.

Siège social: ABIDJAN - KOUMASSI NORD-EST, 25 BP 317 ABIDJAN
 CIDEX 1 ABIDJAN 25

GERANT: Monsieur KONE FOGNON MAÏMOUNA.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-439 du 11/01/2016 au Tribunal du Commerce

d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°284 du 11/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

